

VG

L. 29.329/2

22.VI.99

CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE LEGISLATION - WETGEVING
03 -09- 1999
Transmis à M. <i>Coordination</i> Overgemaakt aan de H.

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 19 mai 1999, par le Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique de la Communauté française concernant un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française "portant règlement général des études de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type long et de régime 1" est rayée du rôle à la suite de la publication au Moniteur belge du 20 août 1999 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juin 1999 ayant le même intitulé et le même contenu.
